

Edition 2018

Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2017

Exploitations Vigne Nuciola
Elevage Pristutu Animaux
Jeunes agriculteurs Emploi
Bovins Données économiques
Territoire Casgiu Cheptel AOP
Clementina Oivins Population agricole
Alivu Castagna Kiwi Caprins Mela
Fruits d'été Maraîchage Porcins Lait
Fruits à coque Apiculture Agrumes

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Uffiziu di u Sviluppu
Agricolu è Rurale di Corsica
Office du Développement
Agricole et Rural de Corse



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

DRAAF de Corse
Service Régional
de l'Information
Statistique et
Economique



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORSE

Sommaire

►► CONJONCTURE GÉNÉRALE.....	3
►► DONNÉES GÉNÉRALES	
Les données météorologiques.....	4
Les données économiques.....	5
Les exploitations.....	6
Les terres agricoles.....	7
La population agricole et l'emploi.....	8
►► LES CULTURES	
Les agrumes et le kiwi.....	9
La châtaigne.....	11
Le maraîchage.....	12
Les fruits d'été.....	13
Les fruits à coque.....	14
L'olive.....	15
La vigne.....	16
Les fourrages.....	18
►► LES ÉLEVAGES	
L'apiculture.....	19
L'élevage bovin.....	21
L'élevage caprin.....	23
L'élevage ovin.....	25
L'élevage porcin.....	27
►► MÉTHODOLOGIE.....	29
►► GLOSSAIRE.....	30
►► ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES.....	32

Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document.

Leur contribution est signalée sur chacune des pages les concernant.

La version numérique de cette publication est disponible sur :
www.corse.chambres-agriculture.fr
www.odarc.fr
draaf.corse.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication :
Jacques Parodi,

Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
de Corse.

Rédactrice en chef : Cécile Delsol,
Chef du Service Régional de
l'Information Statistique et
Économique (SRISE) de la DRAAF
de Corse.

Comité de rédaction :
Maddalena Serpentine,
Chambre Régionale d'Agriculture
de Corse (CRA),
Ange Bianchini,
Office du Développement Agricole
et Rural de Corse (ODARC),
Claude Albertini, Emmanuelle Alfonsi,
SRISE de la DRAAF de Corse.

Conception graphique :
Flora Ambrosini - Kalli Graphic
Photos : ODARC - SRISE - CRA
Impression : PixartPrinting
Parution : décembre 2018
Dépôt légal : décembre 2018
ISSN : 2417 - 4092
Prix de vente : 15 €

Edition : DRAAF de Corse.
Service Régional de l'Information
Statistique et Economique (SRISE).
Forum du Fangu - 8 avenue Jean
Zuccarelli - 20200 BASTIA.

L'agriculture corse à l'épreuve des changements climatiques

Températures élevées, déficit pluviométrique, sécheresse des sols : 2017 fait partie des années records dans ces domaines. Rarement l'agriculture insulaire n'avait connu une telle succession de conditions climatiques défavorables, impactant lourdement les productions agricoles.

Les problèmes d'irrigation et la faible pollinisation se sont ajoutés aux contraintes météorologiques. Rendements en baisse, calibres réduits, entrées en production trop précoces au regard de la consommation : nombre de filières végétales ont connu des difficultés. Les productions végétales ont ainsi baissé en 2017 de près de 9 % en volume par rapport à l'année précédente.

Ce constat ne doit toutefois pas masquer les éléments positifs qui ont eu des effets bénéfiques sur les prix et les parts de marché : niveau modéré des pressions parasitaires, qualité des récoltes et démarches collectives d'identification de la qualité et d'organisation des mises en marché.

L'année 2017 a également été difficile pour l'élevage en Corse : épisode neigeux particulièrement rigoureux, plusieurs mois de sécheresse, des milliers d'hectares de végétation ravagés par les incendies, des exploitations agricoles endommagées, d'autres détruites.

Ces événements climatiques n'ont pas eu d'impact significatif sur les volumes de production de lait ou de viande. Ce n'est pas le cas pour l'apiculture avec une production de miel en baisse d'un tiers par rapport à 2016 et une nouvelle problématique de maintien en vie des ruchers privés d'une grande partie de leur source d'alimentation.

Dans les élevages, les apports complémentaires de foin ou d'aliments sont très importants et ont nécessité des mesures d'aides exceptionnelles de la part de l'Etat et de la Collectivité de Corse.

Les sujets de préoccupation sanitaire demeurent d'actualité : tuberculose (ruminants et porcins), fièvre catarrhale ovine (ruminants), trichinellose (porcs) pour lesquelles la vigilance est renforcée. D'autres dangers sanitaires sévissent et mobilisent les acteurs locaux : paratuberculose (petits ruminants), maladie d'Aujeszky (porcs). Enfin, la menace d'introduction de peste porcine africaine (porcs) ou d'*Aethina tumida* (abeilles) est un point d'attention particulier.

Pour l'ensemble de l'agriculture insulaire, la gestion économe de la ressource en eau et l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique apparaissent plus que jamais comme des enjeux majeurs pour les années à venir.

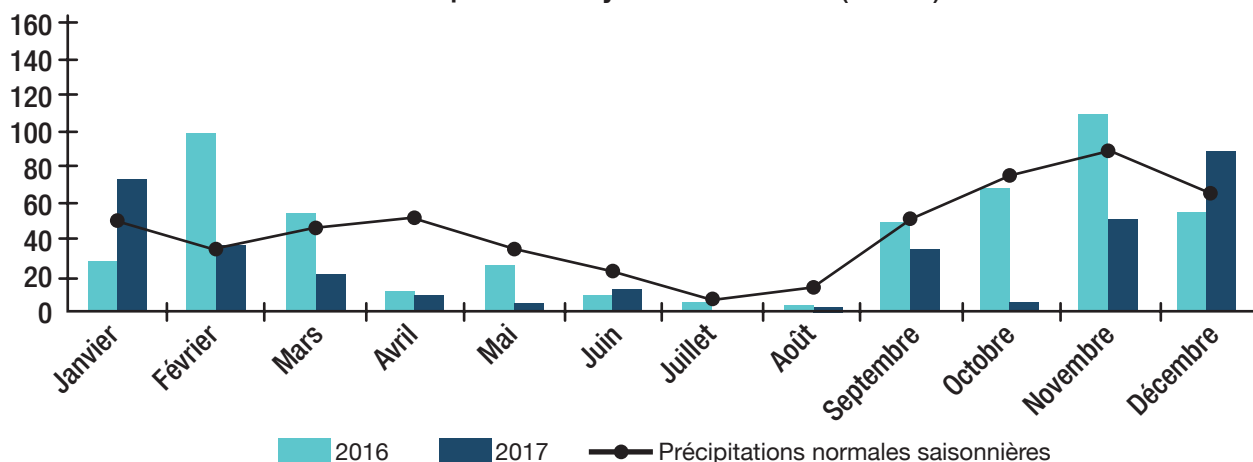


Les données météorologiques

►► Les précipitations mensuelles en 2017

En 2017, pour la troisième année consécutive, la Corse est en situation de déficit hydrique. Celui-ci est très important en volume et s'inscrit dans la durée. Malgré deux épisodes de pluies intenses en janvier et février, le cumul annuel de précipitations est inférieur de 37 % à la moyenne décennale. Les précipitations sont bien au-dessous des normales mensuelles entre mars et novembre. Elles sont notamment très faibles sur les mois d'avril à août avec moins de 40 mm en cumul.

Précipitations moyennes 2016-2017 (en mm)

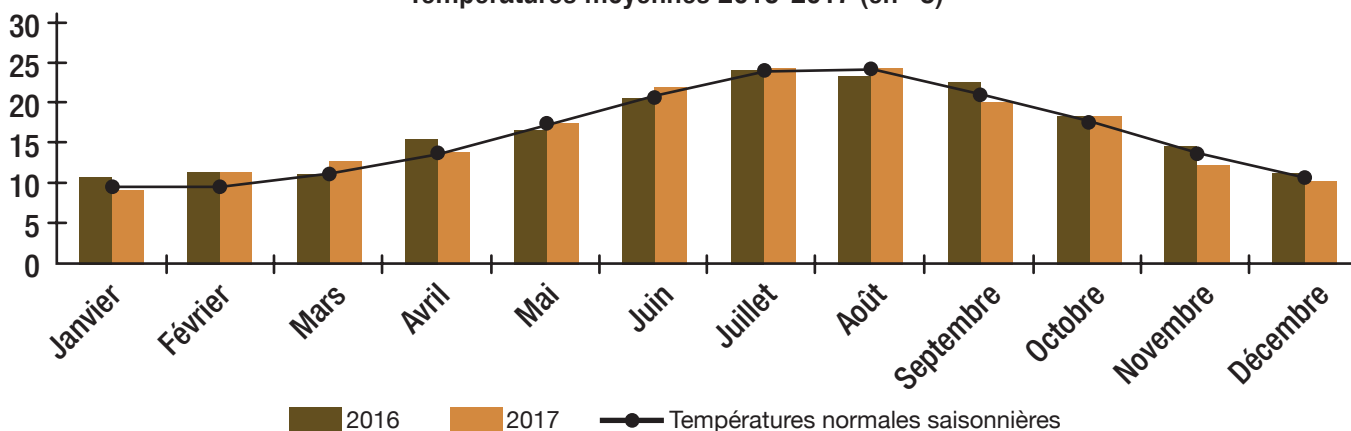


Source : Météo France

►► Les températures moyennes mensuelles en 2017

Les températures sont très élevées, supérieures aux normales mensuelles de plus de 1 °C, jusqu'à 2,7 °C en juin. Le déficit hydrique exceptionnel de cette période (plus de 70 %) associé aux fortes températures a contribué à une sécheresse des sols superficiels exceptionnelle en Corse. Qui plus est, en 2017, le climat a été exceptionnellement venteux.

Températures moyennes 2016-2017 (en °C)



Source : Météo France

La région a bénéficié de plus de 3 000 heures d'ensoleillement en 2017, soit plus de 10 % au-delà de la moyenne de référence 1981-2010.

Les données économiques

Les comptes de l'agriculture sont élaborés à partir de la valeur de référence des productions (base 2010) à laquelle on applique chaque année des indices d'évolution en volume et en prix (voir méthodologie).

►► Valeur des productions animales en 2017 (hors subventions)

Productions animales	Valeur 2016 (millions €)	Evolution 2017/2016 en volume	Evolution 2017/2016 en prix	Valeur 2017 (millions €)
Cheptel et viande	28,34	-1,0%	2,6%	28,80
Produits avicoles	1,79	1,1%	9,9%	1,99
Lait et produits laitiers	23,28	-3,7%	0,5%	22,55
Autres produits de l'élevage (miel...)	1,82	-8,8%	1,2%	1,68
Total produits animaux bruts et transformés	55,23	-2,3%	1,9%	55,02

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2017 et semi-définitifs 2016

►► Valeur des productions végétales en 2017 (hors subventions)

Productions végétales	Valeur 2016 (millions €)	Evolution 2017/2016 en volume	Evolution 2017/2016 en prix	Valeur 2017 (millions €)
Plantes fourragères	12,33	-29,8%	39,8%	12,11
Produits maraichers et horticoles	15,39	-0,8%	-0,3%	15,21
Fruits	58,89	-1,9%	5,9%	61,18
Vins d'appellation	73,90	-6,5%	3,9%	70,40
Autres vins	29,79	-22,4%	2,8%	23,78
Autres produits végétaux	1,86	1,78
Total produits végétaux bruts et transformés	192,16	-8,6%	5,0%	184,46

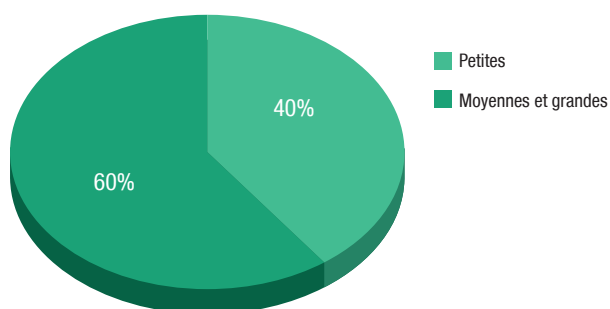
Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2017 et semi-définitifs 2016



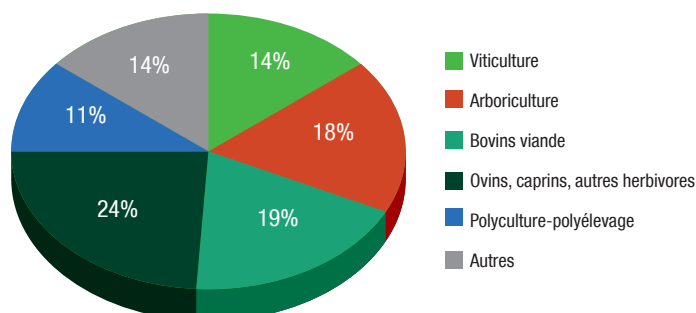
Les exploitations

►► Répartition des exploitations selon la taille et l'orientation technico-économique (OTEX)

Part des exploitations selon la taille (estimation)



Répartition par OTEX des exploitations moyennes et grandes (estimation)



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

►► Evolution du nombre d'exploitations

	2010	2013	Evolution 2013/2010
Nb total exploitations en Corse	2 810	2 626	-7%
<i>dont moyennes et grandes</i>	1 537	1 581	+3%
Nb total exploitations France métropolitaine	491 384	451 606	-8%
<i>dont moyennes et grandes</i>	312 274	308 018	-1%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

En Corse, l'effectif des moyennes et grandes exploitations augmente sur la période 2010-2013. Cette évolution est contraire à la baisse de 1 % constatée en France métropolitaine.

►► Chiffres départementaux

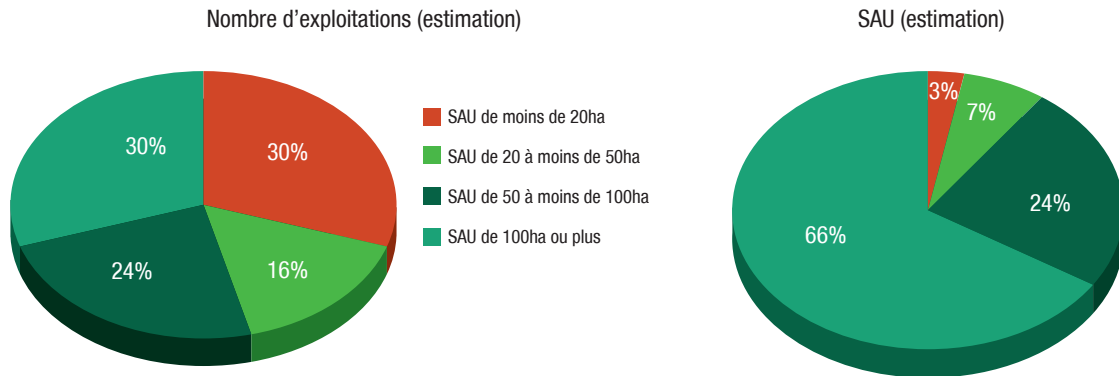
	Exploitations agricoles ayant leur siège dans le département (hors exploitations collectives)			Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel (UTA)			Superficie agricole utilisée (SAU) en hectare		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Corse-du-Sud	2 017	1 381	996	2 342	1 651	1 341	52 384	52 238	62 769
Haute-Corse	3 099	2 197	1 814	4 239	3 055	2 699	72 870	103 651	105 126
Corse	5 116	3 578	2 810	6 581	47 06	4 040	125 254	155 889	167 896

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988-2000-2010

Entre 1988 et 2010, la disparition d'exploitations a plus fortement impacté la Corse-du-Sud (- 51%) que la Haute-Corse (- 41 %).

Les terres agricoles

►► Répartition des exploitations moyennes et grandes selon leur SAU



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Les exploitations moyennes et grandes de moins de 20 hectares de surface agricole utilisée (SAU) sont encore nombreuses : elles représentent presque un tiers des exploitations, mais seulement 3 % de la surface agricole utile des exploitations (contre respectivement 20 % et 2 % en France métropolitaine).

►► Répartition de la SAU régionale (en ha)

	2013	2014	2015	2016	2017
Céréales (y compris semences)	1 319	1 386	1 497	1 543	1 534
Oléagineux (y compris semences)	0	0	5	10	34
Protéagineux (y compris semences)	32	35	10	25	107
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	280	345	400	465	428
Pommes de terre (y compris plants)	17	17	17	17	21
Légumes frais (non compris semences)	455	455	455	445	445
Fleurs et plantes ornementales	38	38	38	38	38
Fourrages annuels	970	830	830	830	830
Prairies artificielles et temporaires	7 400	7 500	7 250	7 060	7 528
Jardins et vergers familiaux des exploitants	35	35	35	35	35
Jachères	1 100	1 450	1 400	1 400	1 400
TERRES ARABLES	11 646	12 091	11 937	11 868	12 400
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	6 764	6 748	6 897	6 978	7 324
Vignes	6 552	6 726	6 580	6 717	6 713
Pépinières ligneuses	10	10	10	0	0
CULTURES PERMANENTES hors STH	13 326	13 484	13 487	13 695	14 037
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	144 000	137 630	147 170	152 830	161 510
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS	168 972	163 205	172 594	178 393	187 947

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

La SAU des exploitations se compose à 86 % de surfaces toujours en herbe. L'augmentation de 18 975 hectares de la SAU entre 2013 et 2017 provient à plus de 90 % de la progression de ces STH sur la même période : 17 510 hectares.

La population agricole et l'emploi

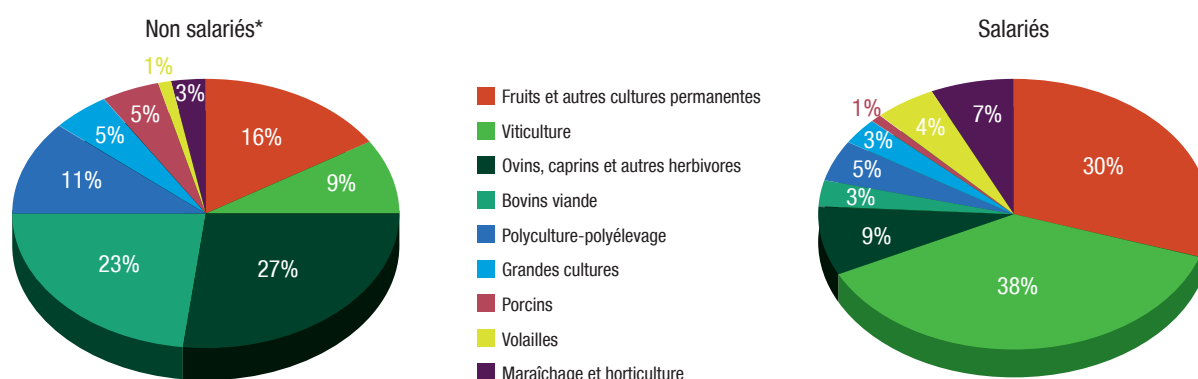
►► Composition en UTA de la main d'œuvre agricole dans les moyennes et grandes exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

En Corse, la main d'œuvre agricole salariée permanente représente plus du quart du volume de travail contre un cinquième pour la France métropolitaine.

►► Répartition du volume de travail en UTA selon l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX)

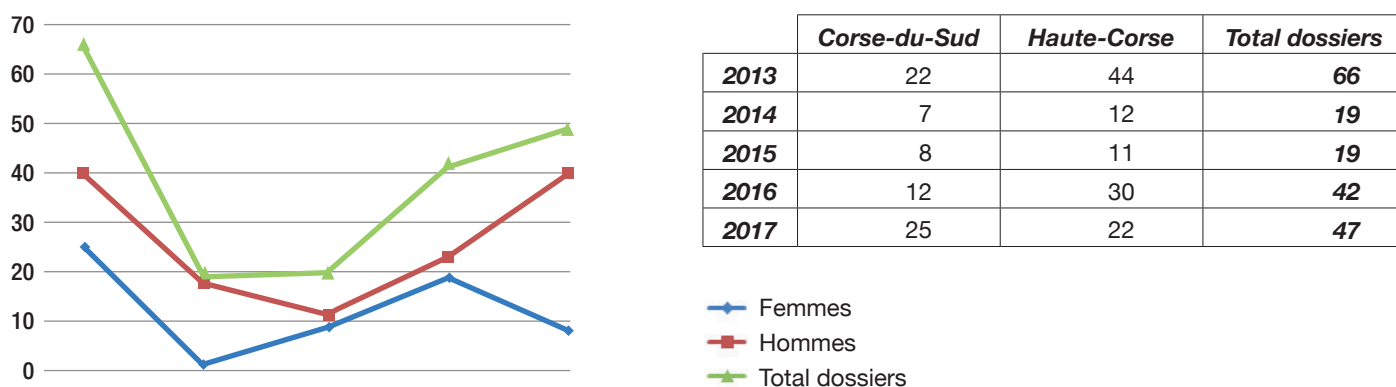


Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2016 au périmètre du recensement agricole (RA) 2010

L'arboriculture fruitière et la viticulture sont les principaux employeurs avec respectivement 30 % et 38 % des UTA salariés. Les secteurs de l'élevage sont les principaux créateurs d'emploi non salarié, avec 27 % des UTA en ovin-caprin et 23 % en bovin.

*Note : Les « non salariés » regroupent les chefs d'exploitation, coexploitants, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, les autres actifs non salariés, ainsi que les chefs et coexploitants salariés.

►► Projets d'installation des jeunes agriculteurs - Evolution 2013-2017



Source : DRAAF de Corse - SRAF

Les agrumes et le kiwi

►► La clémentine

Conjoncture

La campagne 2017-2018 a démarré avec un peu plus d'une quinzaine de jours d'avance en raison d'un climat très chaud et de nuits très froides favorables à une maturation rapide des fruits. Les volumes de production ont globalement été inférieurs de 5 % à la campagne précédente, conséquence d'un été trop chaud associé à des problèmes d'irrigation tout au long de la période estivale. Cela s'est traduit par une hausse des prix consommateur. Les ventes pré-cadrées par les opérateurs avec les GMS ont permis un écoulement très fluide, rapide et sans surprise. Le commerce a été dynamique avec des volumes de vente conséquents vers les centrales d'achats ou vers les marchés de gros. Conséquence : un excellent rythme des ventes sur toute la durée de la campagne.

Source : FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés (RNM), AOP « Fruits de Corse »

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'adhérents APRODEC	130	134	136	144	149
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	18	18	17	19	23
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	1 329	1 292	1 257	1 222	1 312
dont adhérents APRODEC	1 146	1 180	1 135	1 195	1 430
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	105	122	118	118	154
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	23 333	32 352	23 673	32 862	31 134
dont production expédiée adhérents APRODEC	19 877	27 336	20 841	28 568	26 588
% de la production certifiée IGP	86%	85%	89%	88%	94%
Prix moyen "départ station" catégorie IGP	1,50	1,47	1,86	1,84	2,00

Sources : Agreste-SAA, APRODEC, AOP Fruits de Corse, Agence BIO

Note : À partir de l'exercice 2016, il a été procédé pour la SAA, à un réajustement méthodologique de comptabilisation des surfaces productives et de la production régionale. Par cohérence, l'ensemble de la série a été ajusté à partir de 2013.



►► Le pomelo

Conjoncture

Pour l'année 2017, les expéditions de la profession organisée se sont élevées à 4 057 tonnes, soit une baisse de 4,43 % par rapport à l'année précédente (4 245 tonnes) pour 10 % de surface productive supplémentaire.

80 % de la production est expédiée vers le Sud-Est de la France.

La production biologique représente un peu plus de 25 % des expéditions totales contre un peu moins de 20 % en 2016. On compte 32 exploitations certifiées en IGP pour une surface de 155 hectares.

Source : AOP Fruits de Corse

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	36	35	34	35	36
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	16	17	15	15	17
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	142	142	172	167	187
dont adhérents AOP Fruits de Corse	136	136	133	142	157
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	64	67	67	67	87
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	3 854	3 241	5 261	5 516	6 469
dont production expédiée adhérents AOP Fruits de Corse	3 785	2 875	3 281	4 245	4 057
dont production exportée	152	103	...	42	51
% de la production des adhérents AOP « Fruits de Corse », certifiée IGP	0	0	66%	79%	88%
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,70	0,85	0,92	1,11	1,01

Sources : Agreste-SAA, AOP Fruits de Corse, APRODEC, Agence BIO

►► Le kiwi

Conjoncture

En 2017, la surface du verger insulaire de kiwis des adhérents de l'AOP a encore diminué de 58 hectares. Le verger est vieillissant : 73 % des arbres ont plus de vingt ans. Pour enrayer la disparition du verger, l'APRODEC a engagé la filière dans un projet d'Indication Géographique Protégée qui pourrait voir le jour en 2020. Il s'agit de faire valoir les particularités du kiwi corse moins traité et moins sucré notamment, que les produits présents sur le marché. Actuellement, environ 70 % de la production est expédiée vers le Sud-Est et 15 % en Occitanie.

Source : FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	40	40	34	39	37
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	10	10	10	9	13
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives (SAA)	330	300	320	321	323
dont adhérents AOP Fruits de Corse	266	265	234	251	193
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	35	36	47	32	53
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale (SAA)	3 597	4 100	3 750	3 636	3 022
dont production expédiée adhérents à une organisation de producteurs	2 261	3 907	2 500	2 628	1 162
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,75	0,92	0,93	0,81	1,00

Sources : Agreste-SAA, AOP Fruits de Corse, Agence BIO

La châtaigne

Conjoncture

Si dans certains territoires de l'île, le cynips tend à disparaître, d'autres en découvrent les méfaits. Certaines exploitations en pâtissent sévèrement, notamment dans la région Nord-Vico (Sevi-Sorru-Cinarca). De plus, la sécheresse a impacté la production avec des fruits plus petits mais plus sucrés. Les producteurs ont également été confrontés au phénomène de bogues fermées qui a engendré une baisse de leur production.

Source : CRA de Corse

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	79	78	76	78	81
dont nombre de déclarations de récolte en AOP	46	45	63	63	71
dont nombre de transformateurs en AOP	49	38	46	47	43
dont nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	46	46	49	49	47
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	1 200	1 170	1 170	1 320	1 350
dont surfaces totales en AOP	606	610	613	632	642
dont surfaces productives en AOP	200	447	459	463	383
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	860	866	862	900	883
Quantités produites (en tonnes)					
Production régionale de châtaignes récoltées (SAA)	432	150	172	209	151
dont tonnage de châtaignes récoltées AOP	196	136	140	175	134
Tonnage de farine de châtaigne AOP produite	49	34	35	39	34
Prix moyen en € HT/kg					
Châtaignes fraîches	0,90	1,00	2,88
Farine de châtaigne AOP, départ exploitation	9,00	9,00	13,00	13,00	14
Farine de châtaigne AOP, commerces	12,00	12,00	20,00	15,00	15

Sources: Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa - Farine de Châtaigne Corse, Agence BIO



Le maraîchage

Conjoncture

La campagne est globalement positive avec un climat très favorable tant à la production qu'à la consommation. Le calendrier de récolte a été bouleversé en raison des températures élevées. Les rendements n'ont toutefois pas été trop impactés par la chaleur.

Les volumes mis en marché ont été importants dès la mi-juin alors que le niveau de fréquentation touristique n'était pas encore suffisamment élevé pour écouler toute la production. A partir du 20 juillet, on constate une baisse du niveau d'approvisionnement. La demande reste largement supérieure à l'offre jusqu'à la fin août. L'arrière-saison a été bonne. Malgré des promotions toujours aussi nombreuses, les prix payés aux producteurs ont été bien orientés. La campagne 2017 est satisfaisante en quantité, en qualité, ainsi qu'en niveau de prix.

Source : Organisation des Maraîchers de Corse (OMC)

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Organisation des Maraîchers de Corse	67	62	65	67	65
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	39	44	45	51	65
Surfaces (en ha) (SAA)					
Surface totale nette cultures légumières	455	455	455	445	445
dont tomate	44	39	40	41	46
<i>dont sous serres</i>	15	10	10	11	21
dont concombre	9	8	9	9	9
<i>dont sous serres</i>	6	6	6	6	6
dont aubergine	12	10	12	12	12
dont courgette	37	38	40	40	41
dont melon	202	195	193	180	184
dont pastèque	35	35	33	34	31
dont salades	50	46	47	43	42
dont fraise	15	14	16	16	16
<i>dont sous serres</i>	7	8	8	8	8
<i>Surfaces labélisées en agriculture biologique, toutes productions confondues</i>	54	56	47	50	67
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Production régionale de cultures légumières	17 966	16 336	19 142	19 159	17 182
dont tomate	2 960	2 768	2 960	3 075	5 300
<i>dont sous serres</i>	1 800	1 500	1 529	1 650	4 200
dont concombre	780	754	765	765	807
<i>dont sous serres</i>	720	720	705	704	743
dont aubergine	252	250	280	284	269
dont courgette	628	694	845	839	820
dont melon	3 446	3 451	3 846	3 591	3 680
dont pastèque	1 190	1 400	1 598	1 530	1 395
dont salades	1 250	1 150	972	1 075	1 017
dont fraise	500	440	504	518	492
<i>dont sous serres</i>	280	320	329	319	302

Sources : Agreste-SAA, Organisation des Maraîchers de Corse, Agence BIO

Les fruits d'été

Conjoncture

La saison a démarré avec une dizaine de jours d'avance. Bien que l'hiver ait été doux, le cumul d'heures de froid favorable au repos végétatif a été atteint. La sécheresse qui s'est accentuée à partir du printemps n'a pas trop impacté les vergers. Les rendements ont été conformes aux prévisions hormis sur les nectarines à cause de brûlures de type « coup de soleil ». Sur le plan sanitaire, il n'y a pas eu de menace significative, on retiendra les dégâts occasionnés par les fourmis sur les abricots et les pêches.

Au plan commercial, la demande en fruits corses a été au rendez-vous malgré des difficultés en début de saison liées à la précocité des fruits : des volumes disponibles importants avant le flux touristique. Cela a créé une tension sur le marché local, qui s'est estompée à partir de la mi-juin.

Au niveau de l'offre, des volumes importants en provenance d'Espagne et du continent ont entraîné les prix à la baisse. Les centrales d'achat se sont ainsi largement approvisionnées par ces réseaux, mettant la pression sur le marché corse : baisse des prix, promotions et double origine présente en magasins.

Source : Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse (APFEC)

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Association des Producteurs de Fruits d'Été (APFEC)	24	18	18	18	20
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	14	18	18	17	17
Surfaces productives (en ha) (SAA)					
Surface totale	501	541	494	334	358
abricots	41	39	58	57	57
cerises	11	11	11	11	11
pêches	189	224	177	134	162
pavies, nectarines et brugnon	75	75	56	53	49
prunes de bouche	149	149	149	36	36
pommes	36	43	43	43	43
Surfaces labélisées en agriculture biologique toutes productions confondues	15	26	28	16	16
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Quantités produites totales	9 581	10 370	9 230	5 945	6 766
abricots	610	624	604	420	591
cerises	108	94	81	67	78
pêches	3 123	4 032	3 192	2 412	3 099
pavies, nectarines et brugnon	1 340	1 350	1 020	969	948
prunes de bouche	2 980	2 980	2 980	357	349
pommes	1 420	1 290	1 353	1 720	1 701

Sources : Agreste-SAA, Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse, Agence BIO



Les fruits à coque

►► La noisette

Conjoncture

Si les vergers de noisetiers n'ont pas rencontré de problèmes sanitaires majeurs, certaines zones ont été impactées par la sécheresse qui a sévi dans l'île. Une demande de reconnaissance en calamité agricole a d'ailleurs été déposée pour près d'un quart du verger. Depuis l'obtention de l'IGP la filière poursuit sa professionnalisation. De nouvelles plantations sont réalisées par des agriculteurs qui se diversifient. Les 20 producteurs certifiés en IGP exploitent 47 hectares.

Source : CDA 2B

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'adhérents de l'association de producteurs A Nuciola	139	138	122	122	137
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	13	13	13	14	16
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	160	160	150	150	155
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	33	34	21	24	28
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale de noisettes récoltées (SAA)	100	95	80	120	120
dont production réalisée par les adhérents "A Nuciola"	49	58	37	68	71
Prix moyen «départ exploitation»	2,00	2,10	2,30	2,30	2,50

Sources : Agreste-SAA, CDA 2B, Agence BIO

►► L'amande

Conjoncture

Le niveau de production 2017 est conforme au potentiel du verger. Ce verger insulaire est vieillissant mais la stabilisation de la variété Ferragnès (variété dominante et qui alterne souvent quand le verger est vieillissant) est un bon indicateur du travail des producteurs à l'amélioration de l'outil de production. Ainsi, la récolte 2017 est légèrement plus faible qu'en 2016 (moins 10 %) alors qu'on pouvait craindre une production réduite de moitié.

Les conditions météorologiques ont été très favorables et les pollinisateurs ont pu jouer leur rôle correctement. La floraison a été plus groupée que l'année précédente et a eu une durée normale de 2 semaines. Cependant, la saison chaude et particulièrement sèche a occasionné une baisse de la qualité des amandons car le déficit en eau n'a pas pu être compensé par l'irrigation.

Au niveau sanitaire, la sécheresse a limité les maladies fongiques mais fortement favorisé les ravageurs. De ce fait, la pression en cicadelles (*Assymetrasca decedens*) sur les jeunes plantations a été importante. Le tigre de l'amandier (*Monosteira unicostata*), d'habitude discret, a occasionné des dégâts plus vastes que d'habitude. Enfin, les populations d'araignées rouges (*Panonychus ulmi*) ont explosé plus précocement et ont donc été plus difficiles à contrôler.

Cette année, plus de la moitié de la production nationale est issue de la région Corse, ce qui la conforte dans sa place de 1^{ère} région productrice française. Le haut niveau de prix atteint l'année précédente a été maintenu.

Sources : GIE Corsicamandes

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'adhérents au groupement de producteurs GIE Corsicamandes	57	43	41	42	42
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	9	10	12	12	13
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	305	359	334	370	375
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	41	56	63	81	78
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale d'amandes récoltées (SAA)	98	267	202	305	275
dont production réalisée par les adhérents GIE Corsicamandes	97	267	195	302	255
Prix moyen «départ exploitation»	4,50	5,00	5,50	7,20	7,20

Sources : Agreste-SAA, GIE Corsicamandes, Agence BIO

Conjoncture

La sécheresse 2017 a fortement impacté le verger oléicole. La production 2017-2018, année d'alternance, est donc très en deçà des prévisions. Le verger ancien, conduit en sec, a été lourdement touché et le jeune verger, irrigué, pourtant moins sensible à l'alternance, a subi des pertes importantes de production. On notera de grosses disparités entre les microrégions et entre les différents types de conduites de vergers.

L'adaptation des pratiques au changement climatique devient un axe majeur de travail de la filière pour les prochaines années.

La filière demeure inquiète vis-à-vis du risque sanitaire que représente la bactérie *Xylella fastidiosa* qui n'a cependant pas été détectée sur oliviers en Corse. Elle entend sécuriser les variétés locales d'oliviers, qui sont le fondement de l'AOP Huile d'olive de Corse, et garantir l'avenir de la filière par la production locale de plants. Pour parvenir à cet objectif, les premiers plants d'oliviers corses issus de la filière de production locale ont été distribués au cours de cette campagne. Au plan commercial, le suivi du marché annuel démontre un accroissement de la valorisation du produit en AOP Oliu di Corsica en magasins.

Source : Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse, CRA de Corse

Les chiffres

	2013	2014	2015	2016	2017
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	178	188	195	176	176
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	47	56	62	59	67
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	2 110	2 110	2 135	2 135	2 150
dont surfaces plantées en AOP	608	646	656	612	612
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	138	220	216	226	236
Quantité produite (en tonnes)					
Production régionale d'olives récoltées (SAA)	477	1 637	794	1 441	881
production totale d'huile d'olive	73	276	108	251	142
dont production d'huile d'olive AOP	45	178	73	173	104

Sources : Agreste-SAA, Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse, Agence BIO



La vigne

Conjoncture

Les vendanges 2017 ont commencé avec quinze jours d'avance par rapport à 2016. Le millésime 2017 est probablement le plus précoce et le plus sec de ces vingt dernières années.

La production régionale baisse de 18 à 20 % par rapport aux deux dernières années. Certaines zones ont connu des baisses de rendement allant jusqu'à 40 % selon la situation géographique des vignobles, la qualité des sols ou encore leur mode de conduite.

L'état sanitaire est bon, hormis quelques attaques d'oïdium assez virulentes sur la côte orientale.

Globalement, le millésime est caractérisé par des maturations abouties donnant une belle fraîcheur et de beaux arômes.

Les ventes en volumes se répartissent pour 35 % en Corse, pour 45 % en France Continentale et pour 20 % à l'export.

Sur le marché local, les GMS écoulent 46 % de la production devant les CHR-Cavistes (33 %) et la vente directe (21 %). Sur le continent, les GMS représentent 72 % de ventes.

Evènement commercial : la création par les quatre coopératives régionales de la marque collective « Ile de Rosé ». L'objectif est de valoriser les vins IGP rosés, première production viticole de l'île. La marque sera positionnée sur un niveau de prix volontairement élevé justifié par un cahier des charges précis (vin composé à minima de 60 % de cépages endémiques et conduite des vignes en agriculture raisonnée). L'ambition est de vendre 10 % des vins rosés IGP sous cette marque à la grande distribution nationale.

Le vignoble de Patrimonio a obtenu le label Grand site de France : garantie de la découverte de l'identité d'un site vivant, aux paysages remarquables et uniques, et d'un tourisme respectueux de cette identité.

Source : Centre de Recherche Viticole de Corse, Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

Les chiffres	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de déclarations de récolte	260	371	331	280	276
Superficies (ha)					
AOP	2 754	2 842	2 744	2 738	2 807
IGP	2 702	2 736	2 710	2 776	2 788
Vins sans IG	368	366	341	335	282
Total superficies	5 824	5 944	5 795	5 849	5 877
dont converties en agriculture biologique	570	683	710	887	981
Volume en hl par appellation et par couleur					
AOP					
Blanc	16 040	16 830	18 206	19 112	16 016
Rosé	60 530	61 896	58 890	59 375	58 827
Rouge	34 031	34 210	37 618	35 251	27 142
Total volume AOP	110 601	112 936	114 714	113 738	101 985
IGP					
Blanc	21 844	26 432	24 943	24 338	16 624
Rosé	171 697	158 262	172 119	172 121	145 154
Rouge	46 359	41 142	46 180	42 747	30 559
Total volume IGP	239 900	225 836	243 242	239 206	192 337
Vins sans IG					
Blanc	11 647	7 358	8 168	10 605	10 648
Rouge et Rosé	20 098	17 215	22 145	25 190	10 011
Total volume sans IG	31 745	24 573	30 313	36 227	20 659
Total général volume	382 246	363 345	388 269	389 171	314 981

Sources : Agreste-SAA, DGDDI, Agence BIO

Note : À partir de l'année 2016, la catégorie « volume sans IG » regroupe des récoltes de deux natures : une récolte de vins sans IG et une récolte en AOP-IGP non classée car au-delà du rendement limite autorisé. Cette nouvelle règle de détermination des productions de vins par catégorie s'applique de manière rétroactive aux SAA 2015 à 2013.

►► La production viticole AOP

Les superficies par zone (en ha)

Zones d'appellation	2013	2014	2015	2016	2017
Patrimoine	421	426	412	451	437
Ajaccio	242	255	243	254	256
Muscat du Cap Corse	72	67	68	70	65
Vin de Corse - Calvi	204	225	223	232	229
Vin de Corse - Coteaux du Cap Corse	32	30	27	27	28
Vin de Corse - Porto-Vecchio	88	86	86	85	86
Vin de Corse - Figari	131	126	152	124	129
Vin de Corse - Sartène	210	221	229	220	224
Vin de Corse	1309	1 406	1 304	1 275	1353
Total des superficies	2 710	2 842	2 744	2 738	2 807

Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse-SRISE

La production par zone (en hl)

Zones d'appellation	2013	2014	2015	2016	2017
Patrimoine	16 470	14 937	16 419	15 360	14 558
Ajaccio	7 020	7 590	8 522	9 112	6 074
Muscat du Cap Corse	1 532	1 017	1 514	1 333	1 225
Vin de Corse - Calvi	7 316	7 565	7 761	7 607	6 454
Vin de Corse - Coteaux du Cap Corse	932	739	823	914	890
Vin de Corse - Porto-Vecchio	5 556	3 053	3 035	3 158	2 866
Vin de Corse - Figari	5 424	4 955	4 911	5 579	4 352
Vin de Corse - Sartène	9 184	8 932	9 278	9 832	7 985
Vin de Corse	59 121	64 148	62 451	60 843	57 681
Total des volumes produits	110 554	112 936	114 714	113 738	101 985

Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse-SRISE

►► La disponibilité par signe de qualité (en hl)

Catégories de vin	2013	2014	2015	2016	2017
AOP	194 237	199 403	198 549	190 953	101 020
IGP/VDT	297 699	298 664	304 500	297 533	190 991
VSIG/VDT	64 297	69 051	63 436	57 003	12 377
Disponibilités totales	556 233	567 118	581 534	545 489	304 388

Source : douanes.gouv.fr/Datadouane

Les fourrages

Conjoncture

Tous les rendements des prairies sont inférieurs à la référence régionale : de 10 % pour les prairies artificielles ou temporaires, de 30 % pour les parcours et jusqu'à moins de 60 % pour les prairies naturelles. L'hiver avait bien commencé avec une production d'herbe correcte permettant le pâturage des troupeaux. Puis les conditions climatiques se sont dégradées : déficit hydrique (au moment où l'herbe en a le plus besoin), températures supérieures aux normales de saison et vent qui assèche les sols. En conséquence, la fenaison de printemps est, dans le meilleur des cas, limitée à une coupe, avec une qualité souvent appauvrie et une faible production de matière sèche. Les conditions climatiques estivales et de début d'automne ont aggravé la situation pour aboutir à un indice d'humidité des sols inférieur à la normale de 80 % à 100 % selon les zones. La production d'herbe automnale s'étage d'une coupe dans le meilleur des cas pour les parcelles irriguées à une absence totale de pousse dans certains secteurs. Dans les élevages, les apports complémentaires de foin ou d'aliments sont très importants. Le coût de l'alimentation est en outre augmenté par les prix élevés du fourrage, en Corse comme sur le continent.

L'État a mis en place une aide exceptionnelle au transport maritime du fourrage et la Collectivité de Corse a appliqué une remise de 50 % sur le tarif de la traversée maritime.

Source : Agreste - Conjoncture prairies 2017

Les chiffres

Superficie et production des cultures fourragères

		2013		2014		2015		2016		2017	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Fourrages annuels	Corse	970	42 900	830	37 940	830	37 940	830	37 940	830	37 940
	2A	70	2 900	70	2 900	70	2 900	70	2 900	70	2 900
	2B	900	40 000	760	35 040	760	35 040	760	35 040	760	35 040
Prairies artificielles	Corse	3 250	227 500	3 250	221 000	3 250	212 875	3 090	215 250	3 178	202 214
	2A	550	38 500	550	37 400	550	36 025	525	35 700	493	31 059
	2B	2 700	189 000	2 700	183 600	2 700	176 850	2 565	179 550	2 685	169 155
Prairies temporaires	Corse	4 150	249 000	4 240	245 920	4 000	224 000	3 970	236 920	4 350	234 900
	2A	650	39 000	640	37 120	600	33 600	640	37 120	750	40 500
	2B	3 500	210 000	3 600	208 800	3 400	190 400	3 330	199 800	3 600	194 400
Total cultures fourragères	Corse	8 370	519 400	8 320	504 860	8 080	474 815	7 890	490 110	8 358	473 054
	2A	1 270	80 400	1 260	77 420	1 220	72 525	1 235	75 720	1 313	74 459
	2B	7 100	439 000	7 060	427 440	6 860	402 290	6 655	414 390	7 045	398 595

Surfaces toujours en herbe

		2013		2014		2015		2016		2017	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	Corse	33 000	1 452 000	32 660	930 480	30 530	885 110	31 290	1 204 640	31 610	584 810
	2A	16 000	704 000	16 000	464 000	15 200	471 200	15 650	563 400	15 810	332 010
	2B	17 000	748 000	16 660	466 480	15 330	413 910	15 640	641 240	15 800	252 800
STH peu productives (parcours, landes)	Corse	253 880	2 026 040	240 930	1 555 300	243 570	1 626 228	243 800	1 839 200	246 020	1 342 200
	2A	109 660	872 280	109 660	767 620	112 300	786 100	111 200	778 400	112 100	672 600
	2B	144 220	1 153 760	131 270	787 680	131 270	840 128	132 600	1 060 800	133 920	669 600
Total STH	Corse	286 880	3 478 040	273 590	2 485 780	274 100	2 511 338	275 090	3 043 840	277 630	1 927 010
	2A	125 660	1 576 280	125 660	1 231 620	127 500	1 257 300	126 850	1 341 800	127 910	1 004 610
	2B	161 220	1 901 760	147 930	1 254 160	146 600	1 254 038	148 240	1 702 040	149 720	922 400

Production fourragère régionale et départementale

		2013		2014		2015		2016		2017	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Total fourrages + STH	Corse	295 250	3 997 440	281 910	2 990 640	282 180	2 986 153	282 980	3 533 950	285 988	2 400 064
	2A	126 930	1 656 680	126 920	1 309 040	128 650	1 326 925	128 085	1 417 520	129 223	1 079 069
	2B	168 320	2 340 760	154 990	1 681 600	152 700	1 621 288	154 895	2 116 430	156 765	1 320 995

Source : Agreste - SAA

Conjoncture

Les conditions météorologiques de l'année 2017 ont été très défavorables pour la filière apicole. Après les pluies dévastatrices et la neige survenues durant l'hiver dans certaines microrégions, une période de sécheresse particulièrement longue a touché l'ensemble de l'île. Dès le mois de juillet, les abeilles ne trouvaient plus suffisamment de nectar et de miellat dans la nature pour produire du miel alors qu'elles n'avaient déjà pas pu constituer leurs réserves hivernales. Dans ces conditions, la production des miels « Miellats du maquis », « Châtaigneraie » et « Maquis d'automne » a été quasi nulle. Globalement, la baisse de production de miel AOP a été estimée à 36 % au niveau régional mais, avec un déficit de 40 %, la Haute-Corse a été plus durement impactée que la Corse-du-Sud qui compte tout de même 28 % de pertes. Ces épisodes successifs de conditions météorologiques défavorables tendent à fragiliser les exploitations apicoles qui ont de plus en plus de mal à maintenir leur cheptel d'abeilles en bon état de production.

A ces difficultés s'ajoutent les pertes causées par le varroa et le cynips du châtaignier, ainsi que les craintes d'introduction, sur l'île, du frelon asiatique (*Vespa velutina*, présent sur le continent et en Italie) et du petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*, présent en Italie). La gestion sanitaire du varroa, mise en place au niveau régional, s'avère néanmoins efficace.

D'un point de vue économique, le déficit de production de miel a entraîné un net accroissement du prix de vente. En outre, le partenariat entre le Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica et une enseigne de la grande distribution se poursuit avec dix apiculteurs engagés.

Source : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de ruches

	2015	2016	2017
2A	145	135	152
2B	224	207	208
Corse	369	342	360

Note : Le répertoire des détenteurs a été remis à jour en 2015 avec la mise en œuvre du programme RESYTAL.

Source : DRAAF de Corse - SRAL

►► Production

Estimation de la production de miel 2017

	2A	2B	Corse
Production de miel (t)	101	205	306
Ruches en production	6 500	14 500	21 000

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production régionale de miel

	2013	2014	2015	2016	2017
Production de miel (t)	340	338	499	329	306
Rendement moyen (kg/ruche/an)	20	19	24	16	15
Nombre de ruches en production	17 000	18 000	20 500	21 000	21 000

Source : Agreste - SAA



►► Production AOP

Estimation de la production de miel AOP 2017

	2A	2B	Corse
Apiculteurs AOP	45	73	118
Ruches AOP en production	4 825	10 113	14 938
Production de miel AOP (t)	75	142	217
Rendement moyen estimé (kg/ruche)	16	14	15

Source : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Évolution de la production de miel AOP

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de ruches AOP	13 759	13 565	13 928	14 509	14 938
Production de miel AOP (t)	270	253	344	223	217
Rendement moyen (kg/ruche)	20	19	25	15	15

Source : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Évolution du prix du miel AOP

	2013	2014	2015	2016	2017
Prix moyen (départ exploitation) en € H.T./kg	8,76	9,20	10,20	11,13	12,63

Source : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

►► Agriculture biologique

Apiculture biologique en 2017

	2A	2B	Corse
Apiculteurs	4	10	14
Ruches	238	1907	2 145

Source : Agence BIO

Évolution de l'apiculture biologique

	2013	2014	2015	2016	2017
Apiculteurs	12	14	14	12	14
Ruches	1 951	1 986	2010	1 986	2 145

Source : Agence BIO

L'élevage bovin

Conjoncture

2017 a été une année difficile pour l'ensemble des exploitants agricoles insulaires. Dès janvier, un épisode neigeux particulièrement rigoureux a nécessité la mise en place d'une aide alimentaire d'urgence pour les animaux d'élevage situés dans les zones les plus touchées, notamment en Centre Corse. Par la suite, une période de sécheresse exceptionnellement longue a conduit les responsables régionaux à soutenir l'achat de citernes afin que les éleveurs des régions fortement impactées, situées dans le sud de la Corse, puissent abreuver leurs animaux. Ce contexte climatique a favorisé la propagation d'incendies qui ont ravagé plusieurs milliers d'hectares de végétation et détruit des exploitations agricoles. L'ampleur des dégâts a provoqué un élan de solidarité au sein de la population qui a spontanément participé à la reconstruction des outils de production d'éleveurs sinistrés.

Au niveau sanitaire, plusieurs cas de tuberculose ont été détectés en Haute-Corse, donnant lieu à la mise en œuvre de procédures d'abattages diligentés par l'administration compétente.

Enfin, les travaux menés par la CDA 2B sur la race bovine corse se poursuivent, la démarche ayant été ouverte à de nouveaux éleveurs afin d'élargir la base raciale.

Sources : DRAAF de Corse-SRAL, Plateforme ESA, GTV Corse, CDA2B

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de bovins

	2013	2014	2015	2016	2017
2A	485	459	453	454	458
2B	593	597	593	597	635
Corse	1 078	1 056	1 046	1 051	1 093

Source : IPG 2A et 2B

Évolution du cheptel bovin

	2013	2014	2015	2016	2017
Vaches nourrices	36 850	37 130	36 365	36 000	35 290
Ensemble espèce bovine	67 305	67 420	66 550	65 910	64 830

Source : Agreste - SAA

Effectif bovin fin d'année 2017

	2A	2B	Corse
Vaches nourrices	12 000	23 290	35 290
Génisses > 2 ans	1 920	3 495	5 415
Génisses 1 - 2 ans	1 440	3 028	4 468
Génisses < 1 an	2 400	4 658	7 058
Mâles > 2 ans	960	1 630	2 590
Mâles 1 - 2 ans	600	1 165	1 765
Mâles < 1 an	1 920	3 959	5 879
Veaux de boucherie	1 200	1 165	2 365
Ensemble espèce bovine	22 440	42 390	64 830

Source : Agreste - SAA



►► Production

Structure de la production de viande bovine en 2017

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Vaches de réforme	280	73	360	65	640	138
Génisses > 2 ans	30	6	60	9	90	15
Génisses 1 - 2 ans	300	39	430	50	730	89
Génisses 6 mois - 1 an	572	70	1530	176	2 102	246
Génisses	902	115	2 020	236	2 922	351
Mâles > 2 ans	90	26	140	35	230	61
Mâles 1 - 2 ans	400	57	800	111	1 200	168
Mâles 6 mois - 1 an	700	91	2 300	281	3 000	372
Mâles	1 190	174	3 240	426	4 430	600
Veaux de boucherie	3 190	415	3 370	401	6 560	816
Ensemble bovins	5 562	777	8 990	1 128	14 552	1 905

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande bovine (en tec)

	2013	2014	2015	2016	2017
2A	709	678	701	788	777
2B	921	1 095	1 146	1 187	1 128
Corse	1 630	1 772	1 847	1 975	1 905

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage bovin

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de veaux	6 846	6 456	6 173	6 460	6 592
Tonnage veaux (tec)	790	748	717	796	824
Nombre de bovins totaux	11 981	11 599	12 104	12 354	12 015
Tonnage bovins totaux (tec)	1 462	1 429	1 492	1 622	1 595

Source : DIFFAGA

►► Agriculture biologique

Élevage bovin biologique en 2017

	2A	2B	Corse
Producteurs	34	38	72
Nombre de vaches mères	1 362	2 071	3 433

Source : Agence BIO

Évolution de l'élevage bovin biologique

	2013	2014	2015	2016	2017
Producteurs	41	43	45	48	72
Nombre de vaches mères	1 912	2 101	2 117	2 063	3 433

Source : Agence BIO

L'élevage caprin

Conjoncture

Les conditions météorologiques défavorables de 2017 ont conduit les autorités régionales à déclencher des aides exceptionnelles à l'alimentation (épisode neigeux de janvier en Centre Corse) et à l'abreuvement des troupeaux (sécheresse sévère dans le sud de la Corse). Ces épisodes climatiques n'ont pas eu d'impact significatif sur la production laitière caprine qui s'est maintenue par rapport à 2016. Par contre, la sécheresse a favorisé l'apparition d'incendies de grande ampleur qui ont touché voire détruit plusieurs exploitations agricoles.

D'un point de vue sanitaire, la paratuberculose demeure préoccupante et la mise en place d'un plan régional de gestion de la maladie est prévu pour 2018. En outre, quatre cas cliniques de FCO à sérotype 4 ont été détectés dans des élevages caprins en 2017.

Au niveau économique, le prix du lait de chèvre n'a pas augmenté depuis 2015. En revanche, depuis 2016 sa production est suffisante pour satisfaire la demande des laiteries, ce qui a permis de réduire le volume importé.

Sources : ILOCC, DRAAF de Corse-SRAL, Plateforme ESA

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de caprins

	2013	2014	2015	2016	2017
2A	148	130	132	142	141
2B	204	211	240	235	241
Corse	352	341	372	377	382
dont mixtes (ovins/caprins)	77	72	105	73	76

Source : IPG 2A et 2B

Effectif caprin fin 2017

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 375	5 025	7 400
Chèvres mères	11 310	23 925	35 235
Autres caprins (y c. boucs)	1 130	2 395	3 525
Ensemble espèce caprine	14 815	31 345	46 160

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel caprin

	2013	2014	2015	2016	2017
Chèvres (femelles ayant mis bas)	31 150	30 210	33 100	33 790	35 235
Ensemble espèce caprine	41 120	39 870	43 690	44 570	46 160

Source : Agreste - SAA

►► Production

Structure de la production caprine laitière en 2017 (en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	1 236	14 200	15 436
Fabrication de produits fermiers	17 874	26 230	44 104
Production totale	19 110	40 430	59 540

Source : Agreste - SAA

Évolution du prix du litre de lait de chèvre

	2013	2014	2015	2016	2017
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	0,90	0,93	0,96	0,96	0,96

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la production de lait de chèvre (en millions de litres)

	2013	2014	2015	2016	2017
Production totale	4,32	4,12	5,01	5,72	5,95
dont livrée à l'industrie	1,29	1,30	1,31	1,49	1,54
Proportion de lait transformé à la ferme	70%	69%	74%	74%	74%

Source : Agreste - SAA

Évolution de la quantité de lait de chèvre importé (en millions de litres)

2013	2014	2015	2016	2017
0,12	0,12	0,15	0,02	0,02

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande caprine en 2017

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Chevreaux de lait	8 485	54	17 944	118	26 429	172
Autres chevreaux	790	14	1 675	30	2 465	44
Caprins de réforme	565	12	1 196	26	1 761	38
Ensemble caprins	9 840	80	20 815	174	30 655	254

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage caprin

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de caprins	4 967	1 259	5 750	7 009	6 729
Tonnage caprin (tec)	30	8	37	45	44

Source : DIFFAGA

Évolution de la production de viande caprine (en tec)

	2013	2014	2015	2016	2017
Ensemble caprins	215	216	241	245	254
dont chevreaux de lait	145	148	158	161	172

Source : Agreste - SAA

►► Agriculture biologique

Élevage caprin biologique en 2017

	2A	2B	Corse
Exploitants caprins	s	s	6
Reproducteurs caprins	s	s	559

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

Source : Agence BIO

Évolution de l'élevage caprin biologique

	2013	2014	2015	2016	2017
Exploitants caprins	4	4	3	4	6
Reproducteurs caprins	427	371	212	223	559

Source : Agence BIO

Conjoncture

Les conditions météorologiques de 2017 ont été particulièrement défavorables aux éleveurs. En janvier, un épisode neigeux a nécessité une aide régionale à l'alimentation en fourrage des animaux situés dans les zones fortement impactées (notamment en Centre Corse). S'en est suivie une période de sécheresse d'une durée de plusieurs mois donnant lieu, dans certaines zones critiques du sud de la Corse, au financement de citernes pour l'abreuvement des animaux. Dans ce contexte, de graves incendies ont ravagé plusieurs milliers d'hectares de végétation et détérioré des exploitations agricoles, certaines ayant été totalement détruites.

D'un point de vue sanitaire, depuis l'apparition du sérotype 4 de la FCO en décembre 2016 dans un élevage ovin-caprin de Corse-du-Sud, 178 cas cliniques ont été détectés sur des ovins en 2017. Malgré la mesure de vaccination obligatoire des ruminants, en vigueur depuis 2013, la maladie continue de progresser. La surveillance de la FCO est maintenue sur le territoire et la vigilance, renforcée.

L'impact économique de la sécheresse s'est notamment traduit par une diminution significative de la production de Brocciu AOP : moins 16 % en valeur par rapport à 2016. En parallèle, l'importation de lait de brebis a augmenté de 20 % en un an. Par ailleurs, la production laitière annuelle des brebis du schéma de sélection a diminué de seulement 2 litres par rapport à 2016, ce qui, compte-tenu du contexte, renforce l'idée que l'expression du potentiel génétique des brebis corses est bien consolidée.

Sources : ILOCC, Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu, Plateforme ESA, OS Race Ovine Corse

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs d'ovins

	2013	2014	2015	2016	2017
2A	274	236	235	245	252
2B	343	347	342	323	320
Corse	617	583	577	568	572
dont mixtes (ovins/caprins)	77	72	105	73	76

Source : IPG 2A et 2B

Effectif ovin fin 2017

	2A	2B	Corse
Agnelles	5 220	14 420	19 640
Brebis-mères (y c. réforme)	22 700	62 700	85 400
dont brebis-mères laitières	21 565	59 565	81 130
Autres ovins (y c. béliers)	2 270	6 270	8 540
Ensemble espèce ovine	30 190	83 390	113 580

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel ovin

	2013	2014	2015	2016	2017
Brebis-mères laitières	81 070	76 640	79 800	80 190	81 130
Ensemble espèce ovine	108 850	107 975	111 720	113 100	113 580

Source : Agreste - SAA

►► Production

Structure de la production ovine laitière en 2017 (en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	5 127	56 498	61 625
Lait pour la fabrication de produits fermiers	20 533	17 362	37 895
Production totale	25 660	73 860	99 520

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de lait de brebis (en millions de litres)

	2013	2014	2015	2016	2017
Production totale	7,97	7,15	8,79	9,94	9,95
dont livrée à l'industrie	5,88	5,68	5,58	6,74	6,16
Proportion de lait transformé à la ferme	26%	21%	37%	32%	38%

Source : Agreste - SAA

Évolution du prix du litre de lait de brebis

	2013	2014	2015	2016	2017
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	1,24	1,24	1,27	1,29	1,29

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la quantité de lait de brebis importé (en millions de litres)

	2013	2014	2015	2016	2017
	1,75	2,08	2,88	2,87	3,50

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande ovine en 2017

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Agneaux de lait	16 175	110	44 674	295	60 849	405
Autres agneaux	910	15	2 508	32	3 418	47
Moutons et ovins de réforme	1 135	22	3 135	51	4 270	73
Ensemble ovins	18 220	147	50 317	378	68 537	525

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande ovine (en tec)

	2013	2014	2015	2016	2017
Ensemble ovins	481	529	490	518	525
dont agneaux de lait	371	378	383	400	405

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage ovin

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'ovins	11 607	8 970	17 935	18 541	18 176
Tonnage ovins (tec)	76	61	120	129	125

Source : DIFFAGA

►► Production AOP

Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2013	2014	2015	2016	2017
Fermiers	85	84	92	100	103
Laitiers	17	16	16	15	14
Apporteurs	260	267	280	292	291
Total	362	367	388	407	408

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Valeur de la production de brocciu AOP (en millions d'euros)

	2013	2014	2015	2016	2017
Brocciu AOP	4,12	4,13	4,50	4,10	3,44

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) ou de chèvre

►► Agriculture biologique

Élevage ovin biologique en 2017

	2A	2B	Corse
Exploitants ovins lait	s	s	7
Exploitants ovins viande	s	s	8
Reproducteurs ovins lait	694	162	856
Reproducteurs ovins viande	394	123	517

Source : Agence Bio

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

Évolution de l'élevage ovin biologique

	2013	2014	2015	2016	2017
Exploitants ovins lait	8	6	7	5	7
Exploitants ovins viande	5	6	7	7	8
Reproducteurs ovins lait	818	712	823	651	856
Reproducteurs ovins viande	234	324	339	403	517

Source : Agence BIO

L'élevage porcin

Conjoncture

L'épisode neigeux de janvier a conduit les autorités régionales à mettre en œuvre une aide d'urgence aux éleveurs situés dans les zones les plus sinistrées afin de les aider à nourrir leurs animaux. Par la suite, une période de sécheresse relativement longue a aggravé le déficit hydrique provoqué par deux années de faibles précipitations. En conséquence, la châtaigneraie, déjà affaiblie par le cynips, et la chênaie n'ont pas fourni suffisamment de ressources pour permettre une finition optimale des porcs charcutiers, ce qui a nécessité leur complémentation et engendré un déclassement de produits dont la qualité était insuffisante pour bénéficier de l'AOP.

Comme l'année précédente, la qualité technologique des carcasses destinées à la transformation charcutière a été affectée par la phase d'abattage. Ceci a eu un impact significatif sur la production du Prisuttu, pièce particulièrement sensible aux conditions d'abattage et, plus généralement, sur le volume d'ensemble des produits labellisés, une partie de la production n'ayant pu être certifiée.

Le coût des céréales sur l'île est supérieur à celui observé sur le continent, principalement à cause du transport, alors que la valorisation des produits AOP n'est pas celle espérée. Cette difficulté, cumulée aux surcoûts causés par les conséquences météorologiques et aux pertes de revenus liés aux problèmes d'abattage, a conduit à une situation économique très difficile pour les éleveurs.

Sur le plan sanitaire, treize porcs ont été détectés positifs à la tuberculose en 2017. La maladie d'Aujeszky reste une préoccupation majeure pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Sources : Syndicat de Défense des Charcuteries de Corse - Salameria Corsa, DRAAF de Corse-SRAL, GTV Corse

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de porcs

	2013	2014	2015	2016	2017
2A	207	224	233	249	275
2B	161	162	178	193	194
Corse	368	386	411	442	469

Source : IPG 2A et 2B

Effectif porcin fin 2017

	2A	2B	Corse
Porcelets	5 120	3 025	8 145
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	10 395	6 145	16 540
Truies de 50 kg et plus	2 835	1 665	4 500
Verrats de 50 kg et plus	445	260	705
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	15 580	9 170	24 750
Ensemble espèce porcine	34 375	20 265	54 640

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel porcin

	2013	2014	2015	2016	2017
Truies de 50 kg et plus	4 015	3 980	4 155	4 455	4 500
Ensemble espèce porcine	49 615	48 520	50 495	54 000	54 640

Source : Agreste - SAA

►► Production

Structure de la production de viande porcine en 2017

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Porcelets	412	5	243	4	655	9
Porcs charcutiers	15 440	1 748	9 102	1 109	24 542	2 857
Truies et verrats de réforme	4 735	734	2 790	430	7 525	1 164
Ensemble porcins	20 587	2 487	12 135	1 543	32 722	4 030

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production porcine (en tec)

	2013	2014	2015	2016	2017
2A	1 945	1 943	2 072	2 288	2 487
2B	1 389	1 416	1 378	1 401	1 543
Corse	3 334	3 359	3 450	3 689	4 030

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage porcin

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de porcs	9 461	7 091	9 524	11 597	12 068
Tonnage porcs (tec)	936	699	926	1 114	1 246

Source : DIFFAGA

►► Production AOP

Nombre d'adhérents à l'ARGRPC et au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa

	2013	2014	2015	2016	2017
Adhérents	102	103	108	97	132

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

Évolution du cheptel porcin Nustrale

	2013*	2014	2015	2016	2017
Truies mères	1 194	559	790	944	881
Verrats	158	72	88	108	104
Porcs charcutiers	1 789	1 526	2 745	2 621	2 881

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

Note : Seuls les porcs charcutiers Nustrale revendiqués en AOP sont reportés dans le tableau.

* : Le livre généalogique a été remis à jour en 2014.

►► Agriculture biologique

Évolution de l'élevage porcin biologique

	2013	2014	2015	2016	2017
Producteurs	s	s	3	3	5
Truies mères	s	s	39	49	60

Sources : Agence BIO

Note : s = donnée couverte par le secret statistique



Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

LES DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES : l'ensemble des données de températures et de précipitations proviennent de Météo-France.

Les données régionales correspondent à la moyenne des températures et précipitations relevées quotidiennement sur plusieurs stations météo de la région : Cap Corse, Ile-Rousse, Ajaccio, Pertusato.

Les normales saisonnières sont les moyennes sur la période 1981-2010 des hauteurs de précipitations et des températures moyennes mensuelles.

LES PETITES RÉGIONS NATURELLES AGRÉGÉES : zonage de la Corse en 16 territoires sur des critères d'homogénéité et de limites naturelles, respectant les limites communales. Consultable sur :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Cartes>

LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) : enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...

L'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ESEA) : enquête triennale permettant de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. La dernière enquête a été réalisée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1050 exploitations pour la région Corse.

L'ENQUÊTE DIFFAGA : enquête réalisée mensuellement par le Service de la Statistique et de la Prospective auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) : opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales).

Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à

des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles.

Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple de productions maraîchères comme la fraise et le concombre.

La SAA est élaborée en deux phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en septembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1

Dorénavant les chiffres de la statistique agricole annuelle publiés sont ceux de la SAA définitive. Par cohérence, l'ensemble des séries de 2013 à 2016 a été ajusté. Ils sont disponibles sur le site « Agreste Données en ligne » <https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web/>

Modification des millésimes de campagne oléicole dans la SAA à partir de 2016. À partir de l'exercice 2016 la campagne de référence a été homogénéisée selon les instructions nationales. Les surfaces plantées et la production sont mesurées sur la campagne *année civile N-année civile N+1*. Exemple pour 2016 : campagne 2016-2017. Cette nouvelle règle de détermination de millésime de campagne oléicole s'applique de manière rétroactive aux SAA depuis 2011.

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE : les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement.

Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

Ces opérations suivent des règles définies au niveau européen afin de permettre des comparaisons entre les différents Etats membres. Elles font l'objet de réajustements périodiques (en général pour faire suite à des enquêtes exhaustives de type recensement agricole). Les données sont alors revues en conséquence.

Glossaire

...	Renseignement non disponible.
AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRESTE DONNÉES EN LIGNE	Application de mise à disposition des données de la statistique agricole publique du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les résultats détaillés d'enquêtes et les séries longues sont disponibles sous forme de tableaux et de cartes interactifs.
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe officiel européen d'identification de la qualité.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe officiel européen d'identification de la qualité qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CONTRÔLE LAITIER OFFICIEL	Contrôle laitier officiel (CLO) : Structure départementale ou interdépartementale organisée en syndicat, association, coopérative ou gérée par les Chambres d'Agriculture. Il fournit à l'éleveur une connaissance individuelle de l'ensemble des animaux en production, facilitant ainsi sa maîtrise technique (alimentation) et génétique (sélection renouvellement).
CDC	Collectivité de Corse.
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturées. Elles comprennent : <ul style="list-style-type: none"> - Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année. - Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans. - Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DJA	Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
EPLEFPA (ou EPL)	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.
ESEA	Enquête Structure des Exploitations Agricoles. Cette enquête actualise entre deux recensements agricoles des données sur les structures des exploitations agricoles. La dernière enquête a eu lieu en 2013. Environ 10 % des exploitations ont été interrogées en France métropolitaine.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères : <ul style="list-style-type: none"> - elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales. - elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...). - sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
EXPLOITATION SPECIALISEE	Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
GIE	Groupement d'intérêt économique.
GMS	Grandes et moyennes surfaces.
IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
INRA	Institut national de la recherche agronomique.
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.

LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
OS	Organisme de sélection. Agréé par le Ministère l'agriculture, il a la responsabilité de la définition des orientations raciales.
PLATEFORME ESA	Centre de ressources Epidémiologie santé animale. www.plateforme-esa.fr
PRAIRIE ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80 % de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20 % de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « petite » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 100 000 €.
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...
RESYTAL	Système d'information de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85 % du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SRAF	Service régional de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, œufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPPEE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Superficie toujours en herbe ou prairies permanentes (définition SAA) : elles comprennent les prairies naturelles productives, les prairies temporaires semées depuis plus de 6 ans et les prairies peu productives (parcours, landes, alpages...). Elles sont destinées à l'alimentation des animaux, elles peuvent être fauchées et/ou pâturées.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
UTA	Unité de travail annuel. Elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs). La mesure d'une UTA est équivalente à celle d'un équivalent temps plein (ETP).
UTANS	Unité de travail annuel non salariée. Une Utans équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne non salariée occupée à plein temps pendant une année.
VDN	Vins doux naturels.
VDP	Vin de pays.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

Annuaire des organismes agricoles

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balanine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO		06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondu - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
ADPVB (association départementale des producteurs de viande bovine)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09		04.95.20.65.49
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Immeuble Ivoire - Route de Mezzavia-BP 5185 20501 Ajaccio cedex 05	thierry.casanova@cercorse.com	04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	Maison de l'agriculture 15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Lot Arbucetta - Rond-point de Ceppe 20620 BIGUGLIA	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
AOP FRUITS DE CORSE	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	cebfl.corse@wanadoo.fr	04.95.38.52.60
APFEC (association des producteurs de fruits d'été corses)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	apfecorse@yahoo.fr	06.29.30.03.84
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	aprodec@wanadoo.fr	04.95.31.89.37 06.85.86.28.92
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGI J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	19 avenue Noël Franchini 20090 AJACCIO	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Mairie - 20221 CERVIONE	atelier.la.noisette@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	contact@lesjardinstraditionnelsducapcorse.org	
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	
Associu di i Capraghji Corsi	Chez Lucien Beltramelli, plaine d'Oletta - 20217 SAINT FLORENT		06.64.78.56.26 07.89.58.39.25
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	casgiucasanu@yahoo.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
CDA 2A (chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	direction@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.00
CDA 2B (chambre d'agriculture de la Haute-Corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cda2b@haute-corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Purettono 20290 BORG0	cfppa.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
CONSEIL DU CHEVAL EN CORSE	Club Hippique de Biguglia, lido de la Marana - 20620 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CRA (chambre régionale d'agriculture)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cra@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CRE (comité régional d'équitation corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24
CRTE (comité régional du tourisme équestre)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	marion.crecorse@gmail.com	04.95.22.28.35
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDCSPP Corse-du-Sud (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano -CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddcspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDCSPP Haute-Corse (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo- CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddcspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDTM de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires et de la mer)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddtm@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDTM de Haute-Corse (direction départementale des territoires et de la mer)	8 boulevard Benoîte DANESI CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddtm@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.97
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLEFPA de Borgo-Marana	650 route de Purettono 20290 BORG0	epl.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLEFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Maison de l'Agriculture - 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FRCA (fédération régionale des coopératives agricoles de Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	frca-corse@wanadoo.fr	04.95.32.84.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles)	BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
FRGDSB 20 (fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	contact@frgds20.fr	04.95.24.26.95
GDSB de Corse-du-Sud (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	gds2a@reseaugds.com	04.95.23.51.86
GDSB de Haute-Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Immeuble Beveraggi - Route de Calvi - 20218 PONTE-LECCIA	gds2b@reseaugds.com	04.95.46.39.78 04.95.48.19.73

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	vinscorses@orange.fr	04.95.31.39.29
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@free.fr	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPF (groupement régional des producteurs de fourrages de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpf.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
GTV Corse (groupement technique vétérinaire de Corse)	Clinique Amalthéa, 200 route de Ghisoni - 20240 GHISONACCIA	contact@gtvcorse.fr	06.29.36.07.55
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.74.64.08.07
INAO (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INAO-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37
INRA LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti 20250 CORTE	lrde-corse@inra.fr	04.95.45.15.15
INRA San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inra.fr	04.95.59.59.25
INRA San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inra.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	Maison de l'Agriculture 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	ja2b@wanadoo.fr	04.95.38.75.60
MSA (mutualité sociale agricole)	Parc Cunéo d'Ornano - BP 407 20175 AJACCIO Cedex	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.00
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@worldonline.fr	04.95.57.10.91
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	direction-sg@oehc.fr	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Bâtiment Intercommunal, Route du Stade - 20215 VESCOVATO	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	Maison Verte - 15, avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA ALTRA CARRI	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jph.altracarri@alicepro.fr	04.95.20.65.49
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@worldonline.fr	04.95.57.10.91
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	09.75.87.03.26 06.23.87.57.70
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	04.95.38.93.30 06.29.59.58.62
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 -20251-ALTIANI	aop.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUIZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43



Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2017

Réalisé en collaboration

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÀ DE **CORSE**

Uffiziu di u Sviluppo
Agricu è Rurale di Corsica
Office du Développement
Agricole et Rural de Corse



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

DRAAF de Corse
Service Régional
de l'Information
Statistique et
Economique

